

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 69 (1924)
Heft: 6

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE MILITAIRE SUISSE

LXIX^e Année

N^o 6

Juin 1924

Le haut commandement et l'état-major.

(Fin.)

Avec le général Nivelle, les statuts du haut commandement sont établis sur de nouvelles bases. Les armées du Nord-Est et d'Orient sont indépendantes. Les premières forment toujours trois groupes, mais il n'y a plus de major-général des armées. D'autre part, le nouveau ministre de la guerre, Lyautey, veut tout diriger : il demande qu'on lui adjoigne un chef d'état-major général. Le gouvernement le lui refuse, et de graves dissentiments s'élèvent entre le ministre et le parlement. A la suite d'une séance tumultueuse, — dans laquelle il avait déclaré que, craignant des « fuites », il refusait de donner certaines explications, même en Comité secret, — Lyautey donna sa démission qui entraîna celle de Briand, deux jours plus tard (17 mars).

Ribot forma un nouveau cabinet avec Painlevé comme ministre de la guerre. Ce dernier avait des préventions contre Nivelle ; il aurait préféré voir Pétain nommé au poste de général en chef ; mais Nivelle a beaucoup de partisans au parlement et au G. Q. G., et il reste chargé de la grande offensive que l'on a en vue. Pendant qu'on la prépare, les Allemands se dérobent sur une partie du front pour aller s'établir sur la ligne Hindenbourg. On les suit, et le G. Q. G. qui s'était déjà déplacé sans aucun motif sérieux pour aller de Chantilly à Beauvais, est transporté, le 3 avril, à Compiègne.

Quelques jours après (le 6), une conférence eut lieu au nouveau grand quartier général, où Nivelle déclara que, avec les grands moyens dont il disposait, il avait toutes les chances de rompre la ligne ennemie : il espérait aller, du premier coup, jusqu'à Laon. Malgré les objections de Pétain, le Conseil déclara que Nivelle avait la confiance du gouvernement, et